

murmures

Lettre d'information sur les dynamiques d'installation rurale en Massif central

Les associations, acteurs essentiels des territoires ruraux

lettre N° 12
septembre
2015

De près ou de loin, quotidiennement ou presque, nous avons affaire à des associations de toutes sortes, aux projets divers et variés et aux bénévoles qui s'y engagent et les font vivre. Sans les associations et leurs bénévoles, on ne sait même pas dire à quoi ressemblerait la vie dans nos villes et nos villages tellement leurs présences sont indispensables et évidentes (si évidentes qu'on les oublierait presque parfois...).

S'engager dans une association, c'est faire le choix de passer du temps pour faire vivre un projet, porter un certain nombre de responsabilités pour assurer le fonctionnement de l'association. Il y a les responsabilités qui sont directement liées à l'objet de l'association : la lecture, le soutien aux personnes, la randonnée, etc. Mais il y a aussi toutes les responsabilités inhérentes à l'organisation associative : l'animation de réunions, la comptabilité, la gestion financière, la recherche de financements.

Être un acteur associatif, c'est assumer l'ensemble de ces tâches et ce n'est pas toujours chose facile. Ça l'est d'autant moins dans un contexte de restrictions budgétaires et de marchandisation des services tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Pour nous, associations d'éducation populaire, il est indispensable d'accompagner les acteurs associatifs dans leurs missions, pour que les associations continuent à être des lieux d'expérimentation et d'implication citoyenne et pour qu'elles puissent encore, en complémentarité avec les collectivités locales, participer à faire vivre les pays. Il

s'agit de permettre à ces personnes de gagner en compétences, mais également de goûter à l'interassociatif, de tester la possibilité de faire avec d'autres.

Pour nous, associations d'éducation populaire, il est indispensable de permettre à toutes ces personnes porteuses d'initiatives d'être accompagnées dans leurs missions, pour que l'engagement associatif reste une chance et une source de plaisir autant que d'apprentissage.

SOMMAIRE

- ▶ p2/ Accompagner les associations, l'exemple de DELTA
- ▶ p3/ Soutenir la vie associative des territoires grâce à des formations interassociatives
- ▶ p4/ Radio Saint-Affrique : du média de proximité à l'outil d'implication citoyenne
- ▶ p5/ Les Locaux Moteurs
- ▶ p6/ Associations et milieu rural : perspectives
- ▶ p7/ Lire et découvrir...
- ▶ p8/ Carte et coordonnées des associations et coopératives impliquées dans la réalisation de « Murmures »

Accompagner les associations, l'exemple de DELTA

Dans un contexte général mouvant, les associations doivent nécessairement évoluer pour pérenniser leurs activités, qu'elles soient employeuses ou non. Accompagner les associations devient un enjeu majeur. Zoom sur DELTA, l'activité d'accompagnement développée par l'Université Rurale Quercy Rouergue.

Naissance d'une activité nécessaire

L'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR), association d'éducation populaire et de développement local, accompagne le tissu associatif aveyronnais et lotois. Intervenant sur le triptyque conseil, accompagnement et formation, elle se situe comme un lieu ressource capable de répondre aux multiples besoins des associations.

En 2013, l'URQR refond son projet associatif et décide de clarifier son positionnement en tant que structure d'appui aux territoires. Elle crée l'activité DELTA - Dynamiser et Encourager les Territoires par l'Accompagnement, pour donner une identité à son activité d'accompagnement. Delta épaula les associations dans leur création et leur développement. Elle appuie les collectivités territoriales et les institutions par de l'étude participative et de l'appui à la concertation, dans les domaines de l'enfance-jeunesse, de l'emploi-formation et de l'économie sociale et solidaire.

DELTA développe ses propres services et articule ses interventions avec ses partenaires agissant dans l'appui aux associations (les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs, les Associations Départementales pour le Développement des Arts, les fédérations associatives, le

réseau France Active, etc.). Des compétences croisées, des niveaux d'intervention complémentaires, des implantations locales diverses, permettent de travailler au plus près du terrain et de la demande pour délivrer un accompagnement adapté.

Un appui diversifié

Pour les associations, DELTA regroupe divers outils et dispositifs pour faciliter la gestion associative. Pour la partie conseil, l'URQR dispose d'un espace ressources ouvert au sein de ses locaux, composé d'ouvrages et revues spécialisés et de dossiers thématiques couvrant différents champs de gestion et secteurs d'activité. Elle proposera bientôt un outil numérique pour accéder à des ressources en ligne. DELTA propose également du conseil ponctuel à distance ou en présentiel.

Sur le volet accompagnement, l'URQR est conventionnée par l'État, la Caisse des Dépôts et le Fonds Social Européen pour porter le Dispositif Local d'Accompagnement de l'Aveyron et du Lot. Il accompagne chaque année plus de 80 associations employeuses dans la pérennisation de leurs emplois et la consolidation de leurs activités. Afin de répondre également aux besoins des associations non-employeuses, DELTA s'inspire du DLA et leur propose de co-construire leurs outils lors de journées d'accompagnement.

Enfin, pour permettre la rencontre et l'échange entre responsables associatifs, DELTA propose un programme annuel de formations, de soirées et petits déjeuners d'information. Cette programmation couvre des sujets de gestion associative, croisés à des thématiques visant à sensibiliser

les participants et les inviter à prendre du recul pour agir (sur la réforme territoriale ou encore sur la place et le rôle des associations dans la démocratie locale). L'URQR, par le biais de son activité DELTA, vient d'être labellisée Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Cette mission d'accompagnement et d'appui devrait trouver un écho favorable auprès des pouvoirs publics locaux dans la structuration d'une action s'appuyant sur les perspectives ouvertes par la loi Économie Sociale et Solidaire et la Charte des Engagements Réciproques.

Aider les associations à se structurer

Au-delà de l'appui technique proposé, DELTA est un lieu de sensibilisation pour éveiller les responsables associatifs à leur nécessaire rapprochement. Un des handicaps originels du monde associatif est d'agir de façon dispersée au niveau des territoires. Il devient urgent pour les associations de se regrouper au sein de réseaux territoriaux pour peser dans les choix politiques de demain. C'est à ce titre que l'URQR initie des actions collectives visant à rappeler le fait associatif et la place des associations dans la vie socio-économique du territoire. Les associations sont légitimes pour intervenir sur des sujets comme la culture, l'aide à la personne, le sport, la jeunesse... et elles doivent le rester pour éviter toute marchandisation sociale. L'enjeu est de faire prendre conscience de cela aux élus associatifs parfois frileux face au changement et peureux de la perte de leur identité. Or, c'est bien l'identité associative qu'il est nécessaire de construire et de diffuser largement, en impulsant de la coopération, de la mutualisation et de l'entraide.



Soutenir la vie associative des territoires grâce à des formations interassociatives



Depuis 2013, le Crefad Auvergne s'est associé à des communautés de communes du Pays du Grand Sancy pour proposer de la ressource et de la formation aux bénévoles d'associations situées sur ces territoires. Pour cette association d'éducation populaire et les collectivités engagées, les associations sont indispensables à la vie des territoires. La vie associative doit être reconnue et soutenue. Zoom sur le partenariat avec la communauté de communes de Rochefort-Montagne. Éléments choisis de la rencontre avec Catherine, animatrice du Crefad Auvergne.

S'adapter aux besoins des associations

En 2013, le Crefad Auvergne a proposé à la communauté de communes de Rochefort-Montagne de mettre en place des espaces pour apporter de la ressource, de l'information et de la formation aux personnes impliquées dans les associations du territoire. La collectivité a accepté de travailler avec le Crefad pour imaginer le format des propositions mais aussi pour identifier les besoins des associations et diffuser les informations. Finalement, des formations ont été proposées autour de 2 thématiques : « connaître la loi 1901 et les règlements qui influencent la vie associative », « tenir un budget et améliorer sa comptabilité-gestion ». Une vingtaine de personnes a participé, impliquées dans une dizaine d'associations aux activités variées : sport, chasse, peinture, danse, Qi Gong, comité des fêtes... Ces premières rencontres ont été très enrichissantes et ont permis à tous de mieux se connaître, de repérer les points communs.

Partager les moyens entre associations

En 2014, le Crefad Auvergne a proposé aux associations de la communauté de communes de Rochefort-Montagne une rencontre sous forme conviviale : un « apéro-rentree des associations » animé pour permettre aux gens de se rencontrer. 50 personnes ont participé, représentant les associations de toutes les communes de la communauté de communes. Des élus locaux étaient présents et ont pu ressentir de près les dynamiques et la diversité des associations. Ils ont pu prendre conscience que la plupart des besoins des associations n'étaient pas

démesurés et que le soutien financier n'était pas la seule source d'aide aux associations : matériel d'exposition, diffusion d'information ou encore reprographie simple d'affiches sont des besoins courants que la collectivité peut soutenir. Les élus et les agents sont particulièrement conscients de l'importance de la vie associative pour la vie des territoires, et peuvent avoir les moyens de les soutenir au-delà des questions de financements. D'autre part, cette soirée a été l'occasion pour les associations de mieux se connaître et de s'interpeller pour mutualiser leur matériel ou échanger leur savoir-faire.

Sur un même territoire, il arrive que des associations se mettent dans une posture de concurrence, par exemple lorsqu'elles proposent un événement programmé un même soir. Mais pour Catherine, « la vie appelle la vie, le dynamisme est contagieux et c'est tant mieux ». Le foisonnement peut demander de la coordination mais il n'y a rien à gagner à réduire ou penser concurrence d'autant plus quand il s'agit de questions sociales ou culturelles.

Une association partenaire d'une collectivité

Souvent, les collectivités territoriales sont en demande de la fonction et de la compétence d'animation locale. Elles ont envie que le territoire s'anime, que les gens se rencontrent, mais craignent d'avoir trop de sollicitations à gérer. Le Cre-

fad Auvergne, en tant qu'association d'éducation populaire, peut apporter ses compétences d'animation (socio-culturelle, de participation, de coopération) aux territoires et à leurs collectivités qui les représentent. Le partenariat entre les deux est riche et très complémentaire pour articuler connaissances du terrain, informations et animation locale « libre ». Il faut un accord pour ce faire sur le but à atteindre qui est de consolider et développer la vie associative dans les territoires ruraux.

Prendre conscience de la liberté de nous réunir

Les formations ont été appelées « formations interassociatives territoriales » pour mettre en avant l'importance de l'interassociatif. Catherine nous rappelle que « la loi 1901 nous a offert en France une liberté extraordinaire, celle de se réunir, s'associer et de s'organiser autour d'un objet commun ». Les espaces associatifs sont des lieux où des individus prennent des responsabilités, se forment, se confrontent au collectif, doivent discuter, échanger, délibérer collectivement. Cela apprend aux individus à exercer leur citoyenneté. À propos de l'interassociatif, le Crefad Auvergne défend l'idée que la logique associative ne s'isole pas. L'interassociatif permet en effet la rencontre

(suite page 4)



entre associations et ainsi, la prise de conscience de l'importance du fait « d'être association ». Pour Catherine, « l'enjeu de l'interassociatif est aussi de se croiser

pour lutter contre le repli sur soi, les stéréotypes et les préjugés. Il est certain que cela coûte toujours un peu plus, parce qu'il faut sortir de chez soi et prendre du temps. L'ouverture entraîne toujours

des effets positifs, ce n'est pas une simple conviction, c'est une réalité: la coopération ou la solidarité en sont des exemples concrets. »



Radio Saint-Affrique : du média de proximité à l'outil d'implication citoyenne

Avec une zone d'émission couvrant les bassins de vie de Millau et Saint-Affrique, l'association Radio Saint-Affrique fait partie intégrante du paysage socioculturel sud-aveyronnais. Ce qui, de loin, peut être perçu comme un simple média de proximité est, en réalité, un acteur à part entière de ce territoire rural, en stimulant la créativité, facilitant le lien social et participant à la vie démocratique locale.

Née il y a plus de trente ans, grâce à une poignée de défenseurs de la liberté d'expression, l'association a déménagé d'une caravane sur les hauteurs de la ville à un local en plein centre, avec pignon sur rue et accessible à tous. Avec pour objets de promouvoir la communication, pratiquer la liberté d'expression, créer des émissions à caractère culturel, social et politique, organiser des formations radiophoniques et participer à l'animation de la vie locale, cette radio associative s'est fait un nom et une place sur le territoire. Aujourd'hui, Radio Saint-Affrique emploie cinq salariés, offrant ainsi une possibilité de réinsertion pour certains ou de tremplin professionnel pour d'autres. Elle est composée d'un conseil d'administration et d'une trentaine de bénévoles tous autant investis pour participer au dynamisme de la vie associative que pour créer de nouvelles émissions avec pour mots d'ordre : ouverture, éclectisme et qualité. Car, plus que dans toute autre association, l'écoute et le dialogue sont au cœur même de la radio.

Un média de proximité sur un territoire rural

Dans un système médiatique qui donne trop souvent aux citoyens le sentiment d'une parole en surplomb, les médias de proximité portent la parole des habitants et favorisent son partage dans l'espace public. C'est d'autant plus important sur des territoires ruraux qui sont aussi trop souvent les territoires mal traités de l'in-

formation grand public. La radio associative est donc un outil d'information et d'expression qui tisse un lien de



confiance au quotidien, et s'érige en rempart contre le populisme numérique et ses ravages. C'est pourquoi la rédaction de Radio Saint-Affrique apporte un soin particulier à couvrir l'actualité locale, qu'elle soit associative, culturelle, sociale, politique ou environnementale, grâce à des émissions quotidiennes ou hebdomadaires. En outre, les salariés n'hésitent pas à adapter leur programmation aux événements imprévus, en proposant des reportages de terrain.

Un lien permanent avec les institutions et les associations

Parce qu'elle diffuse sur une large zone géographique, la radio crée du lien entre les différents habitants et acteurs du territoire. Ce qui est d'autant plus crucial quand certains connaissent l'hyper-ruralité. Radio Saint-Affrique met donc un point d'orgue à développer des partenariats diversifiés avec les acteurs du tissu associatif et institutionnel locaux. Que cela soit, par exemple, en collaborant

avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses ou bien la multitude d'associations culturelles et sociales présentes dans la région. L'objectif étant de donner la parole à tout le monde et de faciliter ainsi le lien social.

Un outil d'implication citoyenne à l'échelle locale

Mais là où l'association participe encore le plus au dynamisme du territoire sud-aveyronnais, c'est en tant qu'outil d'implication citoyenne. Car quoi de mieux qu'une radio à la portée de tous pour expérimenter et donc comprendre le fonctionnement et le rôle des médias dans notre société actuelle ? Et quel meilleur moyen d'apprentissage et de pratique de la vie démocratique ? En période d'élections municipales, les candidats des municipalités couvertes par la diffusion sont invités à venir s'exprimer. Enfin, Radio Saint-Affrique défend le principe de libre antenne et reste ouverte à toute proposition inscrite dans le développement socioculturel de ce territoire rural.

radiosaintaffrique.com



À la confluence du Lot, de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn et Garonne, en Midi-Pyrénées, le groupe des Locaux Moteurs expérimente de nouvelles façons de faire et dire ensemble. Éléments du témoignage de Marion, coordinatrice du Collectif Lotois du Spectacle, l'une des entités membres des Locaux Moteurs.

Naissance d'un collectif

Avec l'appui concerté du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, du Pays Midi Quercy, du Pays Albigeois Bastides et du Dispositif Local d'Accompagnement, une dizaine de structures, de différents statuts et secteurs d'activité, se réunit en 2011 avec la volonté de faire ensemble, de s'entraider, de se regrouper et de mutualiser pour agir dans le développement local.

Après plusieurs journées de réflexion et de travail accompagnées par Marco Felez du cluster « Les articulateurs », le collectif des Locaux Moteurs voit le jour. Sa volonté, au-delà de la coopération, c'est de redonner du poids à des valeurs (bienveillance, solidarité...) qui, selon le collectif, n'en ont pas assez dans notre société. Animés par le désir de recréer de la cohésion, de la réflexion, de la capacité d'agir en tant que citoyen, les membres des Locaux Moteurs veulent porter des projets dans le sens du « bien vivre » (« bien vivre »), sur divers sujets (alimentation, éducation, bien-être, santé...). Aujourd'hui, la majorité des personnes du collectif est issue du secteur culturel, « on pense que la culture est un superbe levier de développement humain », mais le groupe ne se limite pas à ce secteur et

ambitionne un maximum de diversités : faire des ponts, croiser les secteurs, enrichir les pratiques.



Au-delà de la coopération, un processus à explorer

Les Locaux Moteurs investissent un mode de fonctionnement nouveau. Ils souhaitent faire sauter les habitudes en défendant une approche transversale. Collectif de développement local, le groupe veut

imaginer demain avec toutes les composantes de son territoire de vie (associations, artistes, élus, entreprises...). « On n'a pas les mêmes outils mais on peut s'entraider sur des objectifs communs ».

Au départ, le collectif est parti dans une voie classique de construction d'une structure qui serait porteuse de projets. Aujourd'hui, il questionne cette finalité. « Notre ambition, c'est plus le processus que le contenu. C'est-à-dire que les projets sont pré-

textes à s'habituer à coopérer. Apprendre à faire des choses ensemble et à développer des projets avec d'autres, à la fois pour et au-delà de ma structure ». Le collectif se réunit en collégiale une fois par mois. Il souhaite se développer, s'ouvrir à d'autres, en mettant en place des automatismes comme rédiger systématiquement un article de presse quand il débute un projet : « Les Locaux Moteurs se mettent au travail », un moyen de prévenir et d'inviter d'autres à les rejoindre.

Le collectif perçoit l'intérêt et la curiosité qu'il attise auprès des institutions et collectivités locales. La transversalité et la coopération sont d'actualité, l'approche des Locaux Moteurs interpelle, tant elle se situe hors des sentiers battus.

« Un collectif qui nous fait briller les yeux ! »

« Le collectif est à la fois un frein car il est gourmand en temps, et un superbe catalyseur de projets car $1 + 1 = 3$ ». Marion y croit fort même si parfois elle ne sait pas ce que ça va donner. « On s'autorise l'erreur, de revenir en arrière, de chercher, de faire différemment, de tester ... c'est ce qui est passionnant ».

« Le collectif est à la fois un frein car il est gourmand en temps et un superbe catalyseur de projets car $1 + 1 = 3$. »

Aujourd'hui, les Locaux Moteurs n'ont pas de statut juridique mais se dirigent vers un statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC, pour pouvoir plus facilement

s'insérer institutionnellement et avoir une reconnaissance formelle. Même si le groupe sait qu'il doit encore asseoir son fonctionnement, il se lance aujourd'hui dans des actions concrètes pour maintenir la motivation, comme la création

d'un tiers lieu, la mise en place d'une boîte de production et d'événementiel éthique, la structuration d'un réseau de résidences artistiques partagées. « Nous avons beaucoup élaboré, théorisé, parlé de nos « réalisables » (entre rêve et réalisable), nous devons maintenant nous retrouver dans l'action. C'est difficile de trouver l'équilibre entre l'action et la réflexion, attention à l'épuisement ».

Pour contacter les Locaux Moteurs : contact@locauxmoteurs.org.



Associations et milieu rural : perspectives

Les associations sont des acteurs déterminants du milieu

rural. On ne connaît qu'imparfaitement le poids du secteur en milieu rural proprement dit. L'importance du tissu associatif, quoiqu'hétérogène et polymorphe, est primordiale en milieu rural, car il anime des secteurs entiers de la vie sociale. Doué d'une grande adaptation à son environnement et d'une grande faculté d'innovation, de nombreux changements législatifs, politiques viennent bouleverser son environnement et il n'est pas certain que son dynamisme et sa flexibilité lui permettent de résister. Comment et jusqu'où s'adaptera-t-il ? Quelles évolutions vont se dessiner ? Comment le monde associatif va-t-il s'organiser pour faire face à ces nombreux changements ?

Place et poids des associations

Quelle est et comment objectiver la place des associations dans le milieu rural ? Un certain nombre de travaux et de données chiffrées ont pu montrer l'importance de ce secteur dans l'économie et dans l'emploi, ainsi que son dynamisme. Si l'on dispose de données globales très documentées, une analyse fine au niveau des territoires reste à produire. Néanmoins, on peut retenir qu'au niveau national le secteur associatif contribue à peu près pour 10 % de l'emploi total et pour 3,2 % du PIB. La valeur monétaire des 16 millions de bénévoles pourrait représenter entre 0,9 et 1,9 % du PIB.

Il y a une grande diversité régionale du fait associatif. Ce sont évidemment les régions les plus peuplées qui ont le plus d'associations mais ce sont dans les régions les moins riches que le poids de l'association est le plus important (cela varie de 5% à 9% du PIB régional).

Le monde associatif apparaît éclaté et révèle une grande variété de structures dans la taille et dans le domaine d'activité.

À côté d'associations employeuses (seuls 15 % des associations sont employeuses), il existe une masse de petites associations (71 % des associations ont des budgets inférieurs à 10 000€) qui fonctionnent exclusivement grâce à l'engagement et l'activité de nombreux bénévoles.

Le champ d'activité de la vie associative couvre le domaine social au sens large : sport, culture et loisirs et vie sociale. C'est toute une économie sociale qui est mise au service des

territoires, qui permet non seulement la couverture des besoins de la population qui ne sont pas assurés par le secteur marchand ou même public, l'animation de la vie civique, mais aussi l'attractivité du milieu rural.

Un contexte législatif en pleine évolution

Des avancées récentes législatives ou réglementaires complètent les dispositions dédiées aux structures associatives. Auront-elles un impact sur l'activité associative en milieu rural ?

Ainsi la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire, reconnaît et conforte le secteur de l'ESS comme un secteur spécifique dans le champ social et économique et dont il est une part constitutive. La charte d'engagements réciproques, signée le 14 février 2014 entre l'état, les collectivités territoriales et les associations, offre une sorte de « code de déontologie » réciproque qui complète le cadre formel des associations.

On peut s'interroger sur le périmètre de l'ESS tel qu'il est configuré par la loi du 31 juillet et qui amalgame dans un ensemble, dont la cohérence est définie par sa gouvernance et son objet, le secteur associatif avec les coopératives, mutuelles, fondations et l'entreprise d'utilité sociale. Il paraît difficile de trouver des points communs d'un point de vue économique entre une mutuelle d'assurance ou une grosse coopérative agroalimentaire dont les activités s'inscrivent dans le champ concurrentiel, et une petite association de village qui remplit une fonction sociale. La charte d'engagements réciproques peut-elle redynamiser les rapports associations-pouvoirs publics ?

Des restrictions budgétaires...

Le milieu associatif tire une part importante de ses revenus de financements publics : près de 49 % de ses ressources provenant des communes, conseils départementaux ou régionaux, Etat et Europe, dont la moitié en subventions



proprement dites et l'autre moitié en commande publique. Mais il n'est pas épargné par les politiques budgétaires restrictives des collectivités territoriales dont les associations sont souvent les premières victimes. Ce contexte les amène à disparaître ou les pousse à rechercher des financements privés, qui risquent de les attirer dans une recherche de « lucrativité » dommageable. De même, le recours aux procédures de la commande publique ou à la systématisation de l'appel à projets sous l'impulsion du droit français ou de l'Union européenne (en 5 ans, le subventionnement a diminué de 17 % et la commande publique a augmenté de 73 %), est le reflet de la réduction du secteur hors marché et de sa libéralisation, et introduit une concurrence, une injonction de « performance » dont le secteur associatif est étranger. L'exigence de qualité, de responsabilité, les contraintes réglementaires ou de procédures, bien qu'elles soient légitimes, demandent

également un professionnalisme croissant auquel les associations ont de plus en plus de difficultés à se conformer, notamment faute de moyens financiers.

S'organiser en fonction des réformes territoriales

Enfin l'environnement des associations, surtout celles de petite taille, va être bousculé par la réforme de l'organisation territoriale en cours. La concentration des collectivités territoriales dans des ensembles plus vastes (regroupement de communautés de communes, fusion de communes, aux compétences peut-être différenciées) va impacter l'évolution des associations.

Face à l'ensemble de ces changements qui lui seront imposés, le secteur associatif va être confronté à des choix stratégiques d'alliances, d'organisation interne, de partenariat, de modèle économique, de relation aux pouvoirs publics, etc.. Entre la disparition pure et simple, une concentration dans un sys-

tème fédéral qui sera renforcé et une inscription dans des logiques de marché, elles doivent questionner la situation pour essayer d'inventer des réponses adaptées au contexte et respectant leurs valeurs et leurs projets.

C'est toute une économie sociale qui est mise au service des territoires.

« La qualité de l'emploi dans l'association », Le Mouvement Associatif, mars 2015

« Simplification pour les associations » rapport du député Yves BLEIN, la Documentation Française, octobre 2014.

www.associations.gouv.fr

www.cncres.org

Lire et découvrir...

La revue « associations mode d'emploi », numéro 170, (juin-juillet 2015) apporte son lot d'informations dans les domaines juridique, social, recherche de financement, etc. outils précieux des bénévoles associatifs. Il comporte également un dossier « L'association fabrique de citoyens ? ». Après les attentats de janvier, le président de la République a demandé aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale de lui remettre chacun un rapport sur « l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine ». Dans son dossier, AME revient sur la place donnée aux associations dans l'une et l'autre vision de ce que pourrait être « l'engagement républicain ».



c'est participer à la vie de quartier ? Brûler des voitures, c'est participer à la société ? Prendre ses bénéficiaires, c'est participer à l'entreprise ? Couper la parole à quelqu'un, c'est participer à un débat ? Et ne rien dire de toute la réunion, est-ce encore y participer ? L'idéologie de la participation est tellement chargée positivement qu'un professionnel qui s'opposerait à sa mise en place aurait sans doute bien du mal à se justifier. »

Rapport de synthèse de la COMMISSION D'ENQUÊTE chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle, de proposer des réponses concrètes et d'avenir pour que les associations puissent assurer leurs missions, maintenir et développer les emplois liés à leurs activités, rayonner dans la vie locale et citoyenne et conforter le tissu social, - novembre 2014 - rapport numéro 2383. www.assemblee-nationale.fr/14/rap-enq/r2383.asp



Les cahiers du Pavé numéro 2 : la participation. Ce cahier est constitué de textes rédigés par des coopérateurs de la scop Le Pavé : « Faire les courses, c'est participer au couple ? Garder les enfants du voisin,



Les associations membres du réseau des CREFAD

Le réseau des CREFAD est la coordination nationale des associations se reconnaissant dans des valeurs communes et issues d'une histoire liée à l'Union Peuple et Culture. Ses valeurs prennent source dans le manifeste Peuple et Culture, l'Éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, habitudes et intolérances. Les associations membres du réseau des CREFAD interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets motivés par la création de leur activité, le développement local et le développement rural, l'accès de tous à la culture.



Cesam-Oxalis

Antenne de la coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis en Limousin
2 avenue Foch
87 120 Eymoutiers
Tél. 09 71 50 82 96
Courriel : cesam.oxalis@oxalis-scop.org
Web : www.cesam.oxalis-scop.org



URQR

Bâtiment Interactis – Chemin de 13 Pierres
12 200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 81 26 64
Courriel : coordination@urqr.org
Web : http://urqr.org



Idées

Ingénierie Développement Échanges Épanouissement Social
2 rue Michelet – 12 400 Saint-Affrique – Tél. 05 65 49 28 83
Courriel : association.idees12@gmail.com
Web : www.reseaucrefad.org/idees

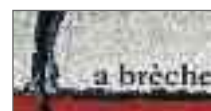
Les antennes de la Coopérative d'activités Oxalis

La Coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis accompagne des entrepreneur(e)s individuel(le)s dans un cadre collectif et sécurisé pour tester et pérenniser leur activité en devenant salarié(e)s puis associé(e)s de la SCOP.



dASA

Développement Animation Sud Auvergne
La Pardige, 53 rue de la Pardige
43 100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : asso.dasa@gmail.com
Web : www.dasa.reseaucrefad.org



La Brèche

Avenue de la Gare
43 160 La Chaise-Dieu
Tél. 06 33 97 39 45
labreche.info@gmail.com
Web : www.la-breche.fr



Obsidienne-Oxalis

Antenne de la coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis en Auvergne
« La Pardige », 53 rue de la Pardige – 43 100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : obsidienne@oxalis-scop.org
Web : www.oxalis-scop.org

Directeur de publication :

Colas Grollemund

Comité de rédaction :

Catherine Duray, Stéphanie Caillé, Céline Champouillon,
Marylène de Buck, Bernard Imbert, Mathilde Pinot, Cécile Surville.

Maquette et mise en page :

Crefad Auvergne – Dépôt légal 3e trimestre 2015

Opération soutenue par le FEDER Massif central et les régions Auvergne et Limousin, dans le cadre du Programme Opérationnel Massif central 2014-2020
Projet « Expérimenter les formes innovantes d'accompagnement à la création d'activités sur les territoires du Massif central »

